

HUSSMANN®

HUSSMANN CORPORATION

Garantie sur le compresseur de comptoir autonome

Hussmann Corporation accepte de rembourser le coût réel du compresseur acheté auprès du grossiste autorisé par le fabricant le plus proche pendant 60 mois à compter de la date d'expédition de l'usine. Cette garantie de 60 mois s'applique à tout modèle couvert par toute garantie de comptoir autonome Hussmann. Cette entente de remboursement s'applique **uniquement au compresseur original du fabricant d'origine, pour un total de 1 compresseur de remplacement** sur la durée entière de 60 mois de cette garantie. Cette garantie n'inclut aucun autre composant ni matériau. Aucuns frais de service ou de main-d'œuvre associés ou afférents au remplacement du compresseur ne sont couverts pendant cette période, hors des modalités standard de la politique du fabricant d'origine qui s'appliquent à la garantie sur le comptoir autonome du fabricant d'origine. L'entente de remboursement est sujette à la confirmation par Hussmann que le compresseur est inopérant en raison d'un défaut de main-d'œuvre ou de matériau dans des conditions d'utilisation et d'entretien normales. Hussmann se réserve le droit d'inspecter le site, l'installation et la cause de la panne, et d'obtenir une analyse des défaillances auprès du fournisseur du compresseur avant d'honorer cette garantie.

Pour obtenir un compresseur en vertu de cette garantie, le fournisseur de service du client doit se rendre chez le grossiste en compresseurs le plus proche autorisé par le fabricant. Si le compresseur défectueux est couvert par la garantie du fabricant, il sera remplacé sans frais par le grossiste autorisé et remis au fournisseur de service du client une fois que le compresseur aura été retourné au grossiste. Si ledit compresseur défectueux n'est pas couvert par la garantie du fabricant du compresseur, le fournisseur de service du client devra acheter un compresseur, retourner le compresseur défectueux au grossiste autorisé pour obtenir un crédit, le cas échéant, puis il devra soumettre une réclamation à Hussmann avec le bordereau de vente final (notant le crédit, s'il y a lieu, et sans majoration) pour être pris en considération pour un remboursement. Le numéro de série de l'équipement, le numéro de série et de modèle du compresseur défectueux et le numéro de série et de modèle du compresseur de rechange doivent être inclus sur la réclamation. Toutes les réclamations doivent être soumises pour examen conformément aux lignes directrices de Hussmann pour les réclamations. Pour les lignes directrices afférentes aux réclamations et les autres politiques applicables aux garanties, visitez le site Web de Hussmann : www.hussmann.com – cliquez sur « warranty » (garantie) et ouvrez « WARRANTY CLAIMS FILING & SYSTEM GUIDELINES » (PRÉSENTER DES RÉCLAMATIONS EN VERTU D'UNE GARANTIE ET LIGNES DIRECTRICES DU SYSTÈME).

Exclusions de la garantie :

CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS LA PERTE D'ALIMENTS NI DE CONTENU DE SES PRODUITS EN RAISON D'UN MALFONCTIONNEMENT, QUELLE QU'EN SOIT LA RAISON. HUSSMANN NE PEUT ÊTRE TENUE RESPONSABLE :

- Des coûts de main-d'œuvre pour le démontage ou l'installation de pièces sous garantie, à moins d'être spécifiés dans l'Échéancier des garanties affiché sur le site Web de Hussmann; en vigueur à la date d'**expédition** du produit.
- Du déplacement entre l'emplacement des magasins et les lieux de travail, y compris des frais de camionnage, des suppléments pour le carburant et des frais des chauffeurs.
- Des frais administratifs associés à la préparation des réclamations ou à leur saisie dans le système de réclamations de Hussmann.
- Des majorations appliquées aux articles servant à la réparation des comptoirs.
- Des réparations ou des remplacements effectués sans son consentement écrit, ou lorsque le produit est installé ou utilisé d'une manière contraire aux directives d'installation et de réparation imprimées fournies avec le produit.
- Des dommages, délais ou pertes, directs, consécutifs, accessoires ou autres, pouvant survenir en lien avec ledit produit ou des pièces afférentes; y compris une perte de bénéfice, un coût supplémentaire de main-d'œuvre ou une blessure causée à un membre du personnel ou un dommage à une propriété causés par du matériel défectueux ou des pièces défectueuses.
- Des dommages ou des délais durant le transport ou causés par le feu, des inondations, des grèves ou d'autres circonstances hors de son contrôle.
- Des expéditions de fret retardées en raison de conflits d'horaire de transporteurs ou de clients avec le fournisseur et engendrant des coûts.
- Si le produit a subi de la négligence, de l'abus ou a été mal utilisé, ou si le numéro de série a été retiré, biffé ou altéré.
- Si le produit est utilisé sous des basses tensions ou des tensions inadéquates.
- Si le produit est utilisé à une fin autre que l'usage recommandé par Hussmann.
- Si l'utilisation du produit est déficiente en raison d'un système de drainage inadéquat.
- Du paiement de frigorigène perdu, quelle qu'en soit la raison.
- Des coûts liés à des expéditions accélérées ou la manutention de pièces de remplacement.
- Des articles d'entretien périodique comme des filtres, des joints, des lampes, des fusibles ou des déshydrateurs.
- Des frais de diagnostics.
- Défendre, indemniser ou tenir non responsable tout acheteur ou utilisateur pour des réclamations, demandes, poursuites ou actions de toute nature.

***Hussmann se réserve le droit d'altérer ou de modifier les termes de sa garantie limitée à tout moment et sans préavis. La politique de garantie s'appliquant à votre achat sera celle en vigueur à la date de l'expédition du produit. Pour les lignes directrices à jour, les échéanciers de garanties supplémentaires, les procédures de réclamation en vertu d'une garantie et les formulaires, visitez www.hussmann.com.**